

**Rapport n°5 :****Résultats du concours Chercheurs Entrepreneurs Challenge**

|   |  |
|---|--|
| <b>Rapporteur (s) :</b>                   | Luc JOHANN, Administrateur provisoire d'UBFC   |
| <b>Service – personnel référent</b>       | Fabienne BADET - Chargée de mission<br>Pôle entrepreneuriat étudiant<br>Service Formation et Insertion Professionnelle |
| <b>Séance du Conseil d'administration</b> | 14 novembre 2019   |

|  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| Pour délibération                      | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Pour échange/débat, orientations, avis | <input type="checkbox"/>            |
| Pour information                       | <input type="checkbox"/>            |
| Autre                                  | <input type="checkbox"/>            |

**Rapport :**

Le groupe AEF INFO organise les « **Chercheurs Entrepreneurs Challenges** » pour contribuer à promouvoir la capacité d'innovation de la recherche publique française auprès de milieux économiques.

Cette action est constituée de deux concours :

- « **Docteurs-entrepreneurs** » : destiné aux projets de création d'entreprise portés par des doctorants en fin de thèse ou docteurs diplômés depuis moins de 3 ans ;
- « **Startup connexion** » : s'adresse à des chercheurs confirmés qui ont déjà créé leur start-up et qui souhaitent se faire connaître auprès d'industriels et/ou investisseurs.

Le 1<sup>er</sup> est organisé en lien avec le réseau national des collèges doctoraux et le 2<sup>nd</sup> avec le CNRS.

AEF INFO a souhaité organiser depuis 2018 des finales régionales afin de mettre en valeur les projets auprès de l'écosystème régional et des institutions qui méconnaissent le potentiel local. La Bourgogne-Franche-Comté faisait partie des 3 régions qui organisaient ces finales.

**Le CA du 23 mai 2019 a approuvé le renouvellement de cette action en 2019 par UBFC en partenariat avec AEF INFO.**

Le COPIL chargé d'organiser la finale régionale a lancé l'appel à candidatures début juillet et la campagne de communication soutenue par AEF INFO a permis de déployer l'information auprès de tous les doctorants et les laboratoires de Bourgogne-Franche-Comté.

8 projets ont ainsi été déposés sur la plateforme nationale dans le cadre du concours : 5 pour le concours « Docteurs Entrepreneurs » et 3 pour le concours « Startup Connexion ».

La finale et la remise des prix se sont déroulées le 8 octobre dans les locaux d'UBFC à Besançon. La précédente finale avait été organisée à la MRI de Dijon. Cet événement a réuni plus d'une centaine de participants constituée d'étudiants, de doctorants, de chercheurs et d'acteurs de l'écosystème de la création d'entreprise.

Le jury était composé des représentants du collègue doctoral d'UBFC, de PEPITE-BFC, du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, de la SATT SAYENS, de l'incubateur DECA-BFC, de l'INPI BFC, de la BPI, du Pôle des Microtechniques, du MEDEF BFC et de l'agence PLASSERAUD STARTUP.

Ce jury a délibéré après une séance de pitches des candidats et a décidé d'attribuer :

- Le prix « Docteurs Entrepreneurs » de 3 500€ à Gaël MATTEN pour son projet VIBISCUS : système de briques technologiques assemblables permettant l'atténuation du bruit ;
- Le prix « Startup Connexion » de 4 000€ à Sylvain PERRUCHE pour son projet MED INN PHARMA : des médicaments bio-identiques pour traiter les conflits inflammatoires.

Les prix ont été co-financés par le Conseil régional BFC à hauteur de 3 000€, le MEDEF BFC à hauteur de 1 500€ et l'agence PLASSERAUD STARTUP à hauteur de 3 000€.

Les lauréats sont automatiquement sélectionnés pour la finale nationale qui aura lieu en fin d'année 2019 à Paris (information précise à venir).

## **DÉLIBÉRATION**

**Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur :**

- **La signature des conventions pour le financement des prix de la finale régionale 2019 du concours « Chercheurs Entrepreneurs Challenges » avec le Conseil régional de BFC et le MEDEF BFC.**
- **Le paiement des prix aux lauréats :**
  - **3 500€ à Gaël MATTEN pour son projet VIBISCUS,**
  - **1 000€ à Sylvain PERRUCHE pour son projet MED INN PHARMA (3 000€ lui sont versés directement par l'AEF et PLASSERAUD STARTUP).**